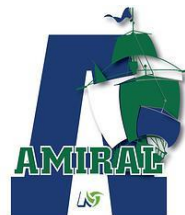




Centre de Formation en Entreprise et Récupération

3724, des Églises
Lévis (Québec) G6X 1X4
Téléphone : 418 834-2489 poste 22801 - Télécopieur : 418 832-5326
Courriel : cfer@cnavigateurs.qc.ca - Site Internet : www.cfernavigateurs.ca



ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'établissement 2023-2024

Réunion du 6 décembre 2023 à 19h00 au local F-13 du CFER des Navigateurs

1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Nancy Nolin dit qu'elle est heureuse de présider cette séance et remercie tous les membres du CÉ présents.

Monsieur Robert Giroux dit qu'il est content d'avoir tout le monde à cette rencontre.

Madame Sonia Bédard parle de la grève dans le secteur public. Elle dit que c'est un peu stressant au niveau financier, que les gens y croient et qu'on ne sait pas ce qui va se passer la semaine prochaine. Elle termine en disant que c'est assez anxiogène pour les élèves et demande d'être vigilant pour ces derniers.

Par la suite, Monsieur Robert Giroux présente Madame Sarah-Eve Tremblay, travailleuse de rue d'Alliance Jeunesse qui agit à titre de représentante de la communauté et madame Sonia Bédard présente Monsieur Alexandre Nadeau, gestionnaire administratif qui va nous présenter le budget du CFER.

2. Vérification des présences et quorum

Sont présents :

Mme Cindy Bissonnette, parent d'élève
Mme Karine Lapointe, parent d'élève
Mme Christine Mercier, vice-présidente et parent d'élève
Mme Nancy Nolin, présidente et parent d'élève
Mme Stéphanie Chabot, membre professionnel école
Mme Josée Doucet, membre enseignant école
Mme Claudia Imhoff, membre enseignant école
Mme Sabrina Roberge, membre enseignant école
Mme Sarah-Eve Tremblay, membre représentante de la communauté

Sont absents : Aucune absence

Également présents :

Mme Sonia Bédard, directrice
M. Robert Giroux, directeur adjoint
Mme Gnima Sambou, agente de bureau
M. Alexandre Nadeau, adjoint administratif

Mme Sambou agit à titre de secrétaire de la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour 📁

Madame Nancy Nolin fait la lecture de l'ordre du jour et valide si des personnes ont des points à ajouter

II EST PROPOSÉ PAR madame Sonia Bédard

D'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 9.1 : Comité EHDA

RÉSOLUTION
CE-23-24-10

ADOPTÉE à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2023 📁

II EST PROPOSÉ PAR madame Christine Mercier

D'adopter le procès-verbal de la rencontre du 27 septembre 2023

RÉSOLUTION
CE-23-24-11

ADOPTÉE à l'unanimité

5. Présentation et adoption des surplus budgétaires

Monsieur Alexandre Nadeau se présente et explique son rôle en tant que gestionnaire administratif à l'ESLE. Il présente le budget en expliquant à quoi sert chaque fonds :

- le fonds 0 est dédié aux immobilisations. Il sert à faire des investissements (rénovations). Il insiste en disant que ce fonds est déjà dépensé. Le surplus du fonds 6 sert à couvrir ledit fonds. Des sous ont été engagés pour l'achat des iPads.
- le fonds 4 permet au centre de services de donner plus de services aux élèves dans les écoles.
- le fonds 5 est dédié au CÉ avec un montant de 705 \$
- le fonds 6 est le fonds de roulement de l'école et permet de couvrir les dépenses courantes. Un montant de 40.672 \$ va venir compléter le fonds 0 et une correction de 32.000 \$ va être apportée au fonds 4.
- le fonds 9 est celui dédié aux subventions et aux bourses. Son montant permet de faire vivre des projets du CFER et il est reconduit d'année en année.

On se questionne sur l'encadrement à savoir si le budget est surveillé?

Monsieur Alexandre Nadeau explique que deux rencontres de suivi financier se font durant l'année et répond en disant que c'est un budget qui est bien encadré.

Madame Sonia Bédard précise que toutes les mesures sont reçues du ministère.

II EST PROPOSÉ PAR Madame Sabrina Roberge

D'adopter les surplus budgétaires

RÉSOLUTION
CE-23-24-12

ADOPTÉE à l'unanimité

6. Questions du public

Il n'y a pas de questions du public.

7. Suivi à la rencontre du 27 septembre

7.1 Formations des élèves

Monsieur Jean-François Labbé s'occupe de voir les différentes offres de formations aux élèves. Il serait souhaitable de recruter des formateurs pour être capable de reconduire les mêmes formations comme le Toilettage, la Coiffure, la Vente-conseil et la Mécanique.

Le tout est en train d'être planifié en janvier et un suivi sera fait lors de la prochaine séance du CÉ.

Il y aura une formation additionnelle pour les CFER 1. Pour les CFER 2, il y a les formations PDSB, Chariot élévateur, Hygiène et salubrité, ASP construction.

7.2 Projet éducatif

Monsieur Robert Giroux dit qu'on était censé le présenter mais qu'en raison des grèves, on va le faire en janvier et on en reparlera le 31 janvier. La date était le 30 novembre, mais ça été repoussé. La date de dépôt est prévu pour avril 2024.

7.3 Remboursement des frais de déplacement

Monsieur Robert Giroux précise que le formulaire a été envoyé par courriel et imprimé pour ceux qui n'ont pas pu le faire.

8. Consultations-Décisions-Adoptions-Approbations

8.1 Approbation des sorties et activités éducatives et du voyage

- Voyage

Monsieur Robert Giroux dit que, pour le voyage de New-York, il y a 48 inscriptions comparativement à l'année dernière où il n'y avait que 40 élèves inscrits. Il explique que le voyage dure 4 jours, précise les détails, les coûts et activités du voyage. Il dit qu'on n'aura pas besoin de suppléants pour remplacer les enseignants qui vont faire le voyage avec les élèves.

On présente ensuite les demandes de sorties éducatives suivantes:

- Déjeuner de Noël
- Sortie Morin Center - CFER2
- Brunch de Noël - CFER2
- Déjeuner de Noël - CFER1
- Patinage les 18 et 21 décembre 2023

II EST PROPOSÉ PAR madame Karine Lapointe

D'adopter les sorties et activités éducatives

RÉSOLUTION
CE-23-24-13

ADOPTÉE à l'unanimité

8.2 Adoption du plan de lutte à l'intimidation et à la violence

Monsieur Robert Giroux fait une lecture du document du plan de lutte à l'intimidation et à la violence du CFER des Navigateurs. Il ajoute que d'année en année, les écoles font un sondage pour un portrait. Par la suite on regarde qu'est ce qui peut être travaillé.

En général, il n'y a pas beaucoup de violence dans l'école. Il y a eu des situations qui ont été décrites. Certains élèves se sont sentis insultés par d'autres dans les corridors et l'une des actions qui a été prises dans cette optique était d'engager une surveillante d'élèves qui travaille de concert avec les TES. Il y a également le fonctionnement avec une secrétaire à temps plein. L'apprentissage des comportements positifs est mis en place. Il faut s'assurer de prendre les bonnes décisions par rapports à certaines situations.

Au niveau de la toxicomanie, de l'enseignement et de l'accompagnement sont faits.

Pour les compétences socio-émotionnelles qui sont les façons d'agir et de réagir avec les autres, ça va être enseigné en classe par les TES.

La trajectoire d'intervention (enseignants, TES et psychoéducatrice) a été mise en place.

Des affiches de sensibilisation sur la violence et l'intimidation ont aussi été commandées.

Madame Sonia Bédard explique que quand ça touche la loi, la légalité, il est essentiel de faire un temps d'arrêt. S'il y a un manquement majeur, on envoie l'élève à la maison tout en préparant son retour à l'école. Madame Sonia Bédard insiste sur le fait qu'il faut s'assurer que ça soit connu quand il y a des choses qui se passent dans l'école.

On s'est questionnés s'il y avait une différence dans le comportement verbal des élèves dans les entreprises, en classe ou dans les corridors?

Madame Sabrina Roberge répond en disant qu'on répète aux élèves de se comporter comme s'ils étaient au travail dans les entreprises. En classe, c'est plus contrôlé et dans les corridors, il y a généralement moins de cadre.

II EST PROPOSÉ PAR madame Stéphanie Chabot

D'adopter le plan de lutte à l'intimidation et à la violence

RÉSOLUTION
CE-23-24-14

ADOPTÉE à l'unanimité

9. Points d'information

9.1 Mot des représentants aux différents comités

- Comité de parents

Madame Christine Mercier nous parle de la rencontre de comité de parents en disant qu'on s'était surtout concentré sur les écoles primaires. On a parlé des modules de jeux et du rajout de classes dans certaines écoles avec des modulaires pour accueillir plus d'élèves car il n'y a pas assez de locaux.

Le gros du sujet était sur les modules de jeux dans les écoles primaires. Il y a eu des questionnements pour se demander à quoi s'attendre? Est-ce qu'il va y avoir les ressources nécessaires? Le sujet de l'intimidation a été également abordé.

Madame Sonia Bédard dit qu'à l'ESLE 6 modulaires sont prévus en 2025.

- Représentante de la communauté

Madame Sarah-Eve Tremblay se présente et dit qu'elle vient voir les élèves une fois par semaine sur l'heure du midi. Elle aide et trouve des solutions et dit qu'il doit y avoir filet de sécurité après l'école. Son rôle est surtout axé sur la prévention. Elle ajoute qu'une formation sur la prévention est donnée si ça intéresse les membres du personnel de l'école.

Entre autres tâches, elle fait de la consultation et de l'aide en immigration pour les familles nouvellement installées à Lévis.

- Personnel de l'école

Madame Josée Doucet prend la parole en parlant de la différence entre les CFER3 et les FMS.

Les élèves de FMS en sont à leur première semaine de stage. Ils font trois jours de stage par semaine. Dans l'ensemble, les stages se passent bien.

On se questionne sur le nombre de fois par semaine que les enseignants vont superviser les élèves? Les enseignants vont voir les élèves dans leur milieu de stage une fois par semaine et au mois de mars, les stages vont être à temps plein en CFER 3. Un suivi est fait au niveau de leur environnement de stage.

Monsieur Robert Giroux dit qu'il faut remarquer le côté graduel et progressif des trois années au CFER. En CFER 1 on insiste sur le fait qu'il faut être à l'heure, les notions et sécurité et d'hygiène sont enseignées. En CFER 2, c'est la productivité et en CFER 3, l'accent est beaucoup mis sur les stages.

Madame Stéphanie Chabot prend la parole en disant que ça va bien. En début octobre, il y a eu plein d'activités avec les CFER 1 et CFER 2 sur la connaissance de soi. Ensuite, il y a eu des rencontres individuelles.

Dans les dernières semaines, on a commencé les stages d'un jour. On note que les élèves ont un réel intérêt et une motivation incroyable. En janvier, il y aura des rencontres pour préparer les élèves de CFER 2.

On se questionne sur ce qu'on peut faire comme parent ? Madame Stéphanie Chabot répond en disant qu'il faut surtout écouter son enfant et aller dans le sens de ce qu'il veut.

Pour les CFER 1, Madame Sabrina Roberge dit que les caravanes ont commencé il y a deux semaines. Les trois quarts des élèves veulent aller en caravane. Cette semaine, on a commencé à jumeler les deux groupes de CFER 1.

Les élèves sont un peu fatigués, sinon ça va bien. Il y a des thématiques en classe, comme la thématique Harry Potter. Comme activité-récompense, avant Noël, un dîner pizza va être organisé pour l'équipe qui obtiendra le plus de points.

Pour les CFER 2, Madame Claudia Imhoff dit que les caravanes ont débuté au mois d'octobre et nous en sommes à la septième sortie. Les élèves sont rodés et aiment ça. On prévoit jusqu'au mois de mars environ 40 sorties.

Pour le projet divergences, nous avons des objectifs à faire. Cette activité permet de tisser des liens. Ensuite, un dîner est organisé pour les gagnants.

Le lave-auto a fermé en fin octobre et on commence le mobilier scolaire. On a différents projets également en menuiserie.

Après les fêtes, il va y avoir différentes formations : Secourisme en janvier, mais aucune date n'a été fixée. Dès qu'on aura les informations, elles vont être transmises aux parents.

On se questionne : est-ce qu'il y a des stages à l'externe ? Madame Claudia Imhoff répond que oui.

- Comité EHDAA

Madame Sonia Bédard parle du comité EHDAA en soulignant le point important au niveau des plans d'intervention et dit qu'il y a un travail à faire.

Les parents des élèves EHDAA sont des parents dont leur enfant a un plan d'intervention. Certains parents ne comprenaient pas trop pourquoi leur enfant avait un plan d'intervention. Elle termine en disant qu'il faut noter que le parcours du CFER est un parcours différent. Les plans d'intervention au CFER des Navigateurs peuvent être changés en plans d'action.

9.2 Formation pour les membres du conseil d'établissement

Madame Sonia Bédard demande quels sont les membres du CÉ qui ont suivi la formation et invite ceux qui ne l'ont pas fait à la suivre. Elle dit que ce sont des capsules d'une à trois minutes et que c'est une formation qui est très simple à suivre.

10. Mot de la direction

10.1

Monsieur Robert Giroux dit que l'équipe est complète. Des rencontres sont faites en sous-groupes. Il manque un enseignant qui va occuper le 14^{ième} poste et on pourra arriver à compléter tous les objectifs quand l'équipe est complète. Toute l'équipe a été rencontrée récemment pour voir si tout était correct.

Monsieur Robert Giroux dit que c'est sa sixième rentrée et que ça fait partie de l'une de ses plus belles. Tout est en place. Présentement, nous sommes rendus au principe d'amélioration des façons de faire. On voit que les enseignants sont très engagés. Il est important également de consulter les élèves, les faire participer pour qu'ils voient qu'ils sont impliqués et termine en disant qu'il est très satisfait.

Madame Sonia Bédard dit qu'elle est très contente de l'équipe du CFER des Navigateurs. En janvier, on aura une stagiaire en récréologie.

11. Affaires diverses

Il n'y a pas d'affaires diverses

12. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame Christine Mercier

De lever la séance du conseil à 21h04.

RÉSOLUTION
CE-23-24-15

ADOPTÉE à l'unanimité

Sonia Bédard
Directrice